

## **CORONAVIRUS : MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DU CIP DE HAUTE-GARONNE**



Les CIP constituent une plateforme d'accueil des chefs d'entreprises en difficultés qui peuvent être reçus de manière **confidentielle**, **anonyme** et **gratuite** par des professionnels bénévoles : un expert-comptable et/ou un commissaire aux comptes, un avocat, un juge consulaire ainsi qu'un conseiller CCI ou CMA.

**Le Centre d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises (CIP) de Haute-Garonne reçoit les entreprises en difficultés, tout particulièrement dans cette période de crise exceptionnelle.**

Le CIP a mis en place un dispositif d'urgence et invite les chefs d'entreprise, commerçants, artisans, professionnels libéraux, se trouvant en difficultés économiques et financières à prendre rendez-vous pour un entretien par téléphone au 05 61 14 71 60 ou par mail [cipdehaute Garonne@gmail.com](mailto:cipdehaute Garonne@gmail.com)